

PRÉPARONS LA MOBILISATION DE JANVIER CONTRE LES RÉFORMES EN COURS ET POUR UNE AUTRE POLITIQUE ÉDUCATIVE !

Lycée : toujours pas cette réforme-là !

Réforme Chatel en Première et Terminale : quelle formation pour les élèves ? Quel métier pour les profs ?

Horaires disciplinaires



Effectifs de classe (tronc commun de Première, gestion des dédoublements)



Concurrence entre profs, entre lycées



Classe de Première prévue rentrée 2011

En bleu : les nouveautés

Enseignements communs aux trois séries

Machine à supprimer des postes : même horaire, même programme, élèves par paquets de 35 (au moins !), séries mélangées. Conséquences sur les conditions d'étude et de travail ? Lien entre les enseignements communs et spécifiques ?

Français	4 h
Histoire-géographie	4 h 1 h 30 de plus en S, 3 h de moins en TS !
LV1 et LV2 (enveloppe globalisée) (a) (b) Mise en concurrence et déréglementation des LV1 !	4 h 30
Éducation physique et sportive (c)	2 h
Éducation civique juridique et sociale (d)	1/2 h
Accompagnement personnalisé	2 h pour y faire quoi ?
TPE (e)	1 h suppression d'1 h !

Enseignements spécifiques de chaque série

Série ES		Série L		Série S	
Sciences économiques et sociales	5 h	Littérature française	2 h	Mathématiques	4 h 1 h en moins !
Mathématiques	3 h	Littérature étrangère en langue étrangère	2 h	Physique-chimie	3 h 1 h 30 en moins !
Sciences dont Physique-chimie, SVT 3/4 d'heure de moins !	1 h 30	Sciences Suppression des mathématiques obligatoire : 2 h en moins !	1 h 30	SVT ou sciences de l'ingénieur	3 h 1 h en moins ! 7 h
Suppression de l'enseignement au choix (maths, LV, SES) : 2 h de moins !		Un enseignement obligatoire au choix parmi : – Arts (f) – Arts du cirque – LCA : latin (g) – LCA : grec (g) – LV3 (a) (b) – LV1 ou 2 approfondies – Mathématiques : élèves regroupés avec ceux de ES !	5 h 8 h 3 h 3 h 3 h 3 h	ou biologie, agronomie et développement durable (h) Enseignements scientifiques :	5 h 3 h 30 de moins !

Dotation globalisée

Arbitrage entre dédoublement des disciplines, des TPE ou de l'accompagnement personnalisé !

7 h	7 h	9 h
-----	-----	-----

(a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale. (b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue. (c) Les élèves désirant poursuivre l'enseignement d'exploration d'EPS de Seconde de 5 heures bénéficient d'un enseignement complémentaire de 4 heures en sus de l'enseignement obligatoire. Dans ce cas, le cumul de cet enseignement complémentaire avec l'option facultative d'EPS n'est pas autorisé. (d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit. (e) Travaux personnels encadrés s'appuyant prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les choix de « sciences de l'ingénieur » et de « biologie, agronomie, territoire et développement durable » en série S, les TPE sont

intégrés dans l'horaire de cette discipline. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 heures, les TPE peuvent porter sur l'EPS. (f) Au choix parmi : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre. Les élèves ont la possibilité de cumuler en enseignement obligatoire au choix et en option facultative deux enseignements relevant d'un même domaine artistique ou non. (g) Un même enseignement de langue et cultures de l'Antiquité (LCA) ou de LV3 ne peut être choisi au titre de l'enseignement obligatoire au choix et au titre de l'option facultative. (h) Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricoles.

Classe de Terminale prévue rentrée 2012

En bleu : les nouveautés

Enseignements communs aux trois séries

LV1 et LV2 (enveloppe globalisée) (a) (b) Mise en concurrence et déréglementation des LV !	4 h
Éducation physique et sportive (c)	2 h
Éducation civique juridique et sociale (d)	1/2 h
Accompagnement personnalisé	2 h pour y faire quoi ?

Enseignements spécifiques de chaque série

Série ES		Série L		Série S	
Sciences économiques et sociales SES : 1 h de moins !	5 h	Littérature française Littérature française : 2 h de moins !	2 h	Mathématiques 1/2 h de maths en plus...	6 h
Mathématiques	4 h	Littérature étrangère en langue étrangère	1 h 30	Physique-chimie	5 h
Histoire-géographie	4 h	Histoire-géographie	4 h	SVT ou sciences de l'ingénieur ou biologie, agronomie et développement durable (h)	3 h 30 8 h 5 h 30
Philosophie	4 h	Philosophie	8 h	Philosophie	3 h 30
Un enseignement de spécialité au choix parmi : – Mathématiques – Sciences sociales – Économie approfondie Moins de choix, horaires plus faibles (- 1/2 h) – SES : enseignement dénaturé, scindé en deux options – Suppression de la langue vivante de spécialité	1 h 30 1 h 30 1 h 30	Un enseignement de spécialité au choix parmi : – Arts (f) – Arts du cirque – LCA : latin (g) – LCA : grec (g) – LV3 (a, b, g) – LV1 ou 2 approfondies – Mathématiques : élèves regroupés avec ceux de ES ! – Droit et grands enjeux du monde contemporain : quel prof, quel programme ?	5 h 8 h 3 h 3 h 3 h 4 h 3 h	Un enseignement de spécialité au choix parmi : – Mathématiques – Physique-chimie – SVT – Informatique et sciences du numérique Quel prof, quel programme ? Territoire et citoyenneté (h) Suppression de l'Histoire-géographie obligatoire (3 h de moins, enseignement facultatif de 2 h)	2 h 2 h 2 h 2 h 2 h

Dotation globalisée

Arbitrage entre dédoublement des disciplines et de l'accompagnement personnalisé !

6 h	6 h	10 h
-----	-----	------

(a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale. (b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue. (c) Les élèves qui bénéficient d'un enseignement complémentaire d'EPS de 4 heures en sus de l'enseignement obligatoire ne peuvent pas le cumuler avec l'option facultative d'EPS. (d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit. (e) Dans le cas du choix de sciences de l'ingénieur dans les enseignements obligatoires de la série S, le choix de l'enseignement de spécialité est facultatif. (f) Au choix parmi : arts plastiques

ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre. Les élèves ont la possibilité de cumuler en enseignement de spécialité et en option facultative deux enseignements relevant d'un même domaine artistique ou non. (g) Un même enseignement de langues et cultures de l'Antiquité ou de LV3 ne peut être pris au titre de l'enseignement de spécialité et au titre de l'option facultative. (h) Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricoles.

DÉBATTONS ! PROPOSONS ! POUR UN MORATOIRE SUR LE CYCLE TERMINAL !

Séries technologiques : des grilles de mauvais augure

Les grilles horaires ont été présentées au Conseil supérieur de l'Éducation de juin 2010. Ce conseil a rendu un avis négatif, en raison des diminutions horaires imposées par ce projet tant pour les horaires élèves (- 3 heures environ) ou pour les horaires enseignants (- 5 heures environ

pour les enseignements technologiques). En séance, le ministère a clairement refusé de modifier son texte afin qu'il devienne un projet « à moyens constants ». Pour le SNES la disparition de la physique appliquée, discipline emblématique des séries technologiques industrielles,

n'est pas acceptable. De même la mise en place d'un enseignement transversal de technologie contribue à effacer les spécialités de la série et rend plus difficile le travail autour des champs technologiques. On risque d'y perdre l'âme des séries technologiques par la disparition

du travail pratique autour de l'objet technique. Les projets de programmes qui sont aujourd'hui proposés vont dans le même sens. En s'opposant globalement à ce projet et en proposant d'autres évolutions le SNES reste le défenseur ardent de la voie technologique. ●

STI – STI2D : grilles horaires, comparaison

Classe : première STI – première STI2D															
		Actuel : enseignements correspondants						Réforme Chatel 2011							
		Génie mécanique	Génie électron.	Génie électro-technique	Génie civil	Génie énergétique	Génie des matériaux		Génie optique						
Enseignements obligatoires communs aux séries STI2D et STL	Français	2+(1)	2+(1)	2+(1)	2+(1)	2+(1)	2+(1)	2+(1)	3						
	Philosophie	0	0	0	0	0	0	0	0						
	Histoire Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2						
	LV1 et LV2	2 ⁽ⁱ⁾	2 ⁽ⁱ⁾	2 ⁽ⁱ⁾	2 ⁽ⁱ⁾	2 ⁽ⁱ⁾	2 ⁽ⁱ⁾	2 ⁽ⁱ⁾	3 ^(*)						
	EPS	2	2	2	2	2	2	2	2						
	Mathématiques	2+(2) ⁽ⁱⁱ⁾	2+(2) ⁽ⁱⁱ⁾	2+(2) ⁽ⁱⁱ⁾	2+(2) ⁽ⁱⁱ⁾	2+(2) ⁽ⁱⁱ⁾	2+(2) ⁽ⁱⁱ⁾	2+(2) ⁽ⁱⁱ⁾	4						
	Sciences physiques ⁽ⁱⁱⁱ⁾	2+(1)	4+(3)	3+(3)	2+(1)	2+(1)	2+(1)	3+(3)	3						
TOTAL	12+(4)	14+(6)	13+(6)	12+(4)	12+(4)	12+(4)	13+(6)	17							
Enseignements obligatoires spécifiques	Transversaux tous STI	0+(3)	0	0+(3)	0	0	0+(3)	0	7						
	Enseign. techno. en LV1	0	0	0	0	0	0	0	1 ^(iv)						
	Spécifiques selon spé.	4+(10)	2+(11)	5+(12)	5+(12)	5+(12)	4+(10)	4+(14)	5						
	TOTAL	4+(13)	2+(11)	4+(10)	5+(12)	5+(12)	4+(13)	3+(12)	13						
Accompagnement personnalisé	Actuel : module (hors module affecté « mathématiques »)							(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	2
TOTAL GÉNÉRAL-ÉLÈVE^(v)	16+(18)	16+(18)	17+(17)	17+(17)	17+(17)	16+(18)	16+(19)	32							
TOTAL GÉNÉRAL-PROFESSEUR^(vi)	52	52	51	51	51	52	52	49^(vi)							

STL : grilles horaires, comparaison

Classe de première STL							
		Actuel : enseignements correspondants			Réforme Chatel 2011		
		Biochimie Génie biologique	Chimie de laboratoire et de procédés industriels	Physique de laboratoire et de procédés industriels			
Enseignements obligatoires communs aux séries STI2D et STL	Français	2+(1)	2+(1)	2+(1)	3		
	Philosophie	0	0	0	0		
	Histoire Géographie	2	2	2	2		
	LV1 et LV2	2 ⁽ⁱ⁾	2 ⁽ⁱ⁾	2 ⁽ⁱ⁾	3 ^(*)		
	EPS	2	2	2	2		
	Mathématiques	2+(2) ⁽ⁱⁱ⁾	2+(2) ⁽ⁱⁱ⁾	3+(2) ⁽ⁱⁱ⁾	4		
	Sciences physiques ⁽ⁱⁱⁱ⁾	0	0	0	3		
TOTAL	10+(3)	10+(3)	11+(3)	17			
Enseignements obligatoires spécifiques	Transversaux STL	0	0	0	6		
	Enseign. techno. en LV1	0	0	0	1 ^(iv)		
	Spécifiques (Bio. ou SPC)	5+(14)	6+(12)	7+(11)	6		
TOTAL	5+(14)	6+(12)	7+(11)	13			
Accompagnement personnalisé	Actuel : module (hors module affecté « math. »)			(1)	(1)	(1)	2
TOTAL GÉNÉRAL-ÉLÈVE^(v)	15+(18)	16+(16)	18+(15)	32			
TOTAL GÉNÉRAL-PROFESSEUR^(vi)	51	48	48	49^(vi)			

STI Arts appliqués – STD2A : grilles horaires, comparaison

Classe de première STD2A				
		Actuel Enseignements correspondants	Réforme Chatel 2011	
Enseignements obligatoires	Français	2+(1)	3	
	Philosophie	0	0	
	Histoire Géographie	2	2	
	LV1 et LV2	2 ⁽ⁱ⁾	3 ^(*)	
	EPS	2	2	
	Mathématiques	2+(2) ⁽ⁱⁱ⁾	3	
	Sciences Physiques	1+(1,5)	3	
	Design et arts appliqués en LV1	0	1 ^(iv)	
TOTAL	4+(14)	13		
Accompagnement personnalisé	Actuel : module (hors module affecté « math. »)		(1)	2
TOTAL GÉNÉRAL-ÉLÈVE^(v)	14+(20)	32		
TOTAL GÉNÉRAL-PROFESSEUR^(vi)	54	51^(vi)		

Classe : terminale STI – terminale STI2D											
		Actuel : enseignements correspondants						Réforme Chatel 2012			
		Génie mécanique	Génie électron.	Génie électro-technique	Génie civil	Génie énergétique	Génie des matériaux		Génie optique		
Enseignements obligatoires communs aux séries STI2D et STL	Français	0	0	0	0	0	0	0			
	Philosophie	1+(1)	1+(1)	1+(1)	1+(1)	1+(1)	1+(1)	1+(1)			
	Histoire Géographie	0	0	0	0	0	0	0			
	LV1 et LV2 ^(*)	2 ⁽ⁱ⁾	2 ⁽ⁱ⁾	2 ⁽ⁱ⁾	2 ⁽ⁱ⁾	2 ⁽ⁱ⁾	2 ⁽ⁱ⁾	3 ^(*)			
	EPS	2	2	2	2	2	2	2			
	TOTAL	5+(1)	5+(1)	5+(1)	5+(1)	5+(1)	5+(1)	7			
	Enseignements obligatoires spécifiques	Mathématiques	2+(2)	2+(2)	2+(2)	2+(2)	2+(2)	2+(2)	4		
Sciences physiques ⁽ⁱⁱⁱ⁾		3+(1)	4+(4)	3+(3)	3+(1)	3+(1)	3+(1)	4			
Transversaux tous STI		0+(3)	0	0+(3)	0	0	0+(3)	5			
Enseign. techno. en LV1		0	0	0	0	0	0	1 ^(iv)			
Spécifiques selon spé.		4,5+(11)	4,5+(15)	3,5+(10)	7,5+(11)	6,5+(12)	4,5+(11)	4+(13)			
TOTAL	9,5+(17)	8,5+(18)	8,5+(18)	12,5+(14)	11,5+(15)	9,5+(17)	11+(18)	23			
Accompagnement personnalisé	0							0	0	0	2
TOTAL GÉNÉRAL-ÉLÈVE^(v)	14,5+(18)	13,5+(19)	13,5+(19)	17,5+(15)	16,5+(16)	14,5+(18)	15+(19)	32			
TOTAL GÉNÉRAL-PROFESSEUR^(vi)	50,5	51,5	51,5	47,5	48,5	50,5	53,0	49^(vi)			

Classe de terminale STL					
		Actuel : enseignements correspondants			Réforme Chatel 2011
		Biochimie Génie biologique	Chimie de laboratoire et de procédés industriels	Physique de laboratoire et de procédés industriels	
Enseignements obligatoires communs aux séries STI2D et STL	Français	0	0	0	0
	Philosophie	1+(1)	1+(1)	1+(1)	2
	Histoire Géographie	0	0	0	0
	LV1 et LV2	2 ⁽ⁱ⁾	2 ⁽ⁱ⁾	2 ⁽ⁱ⁾	3 ^(*)
	EPS	2	2	2	2
	TOTAL	5+(1)	5+(1)	5+(1)	7
	Enseignements obligatoires spécifiques	Mathématiques	2	2+(2)	2+(2)
Sciences physiques ⁽ⁱⁱⁱ⁾		0	0	0	4
Transversaux STL		0	0	0	4
Enseign. techno. en LV1		0	0	0	1 ^(iv)
Spécifiques (Bio. ou SPC)		11+(13,5)	7+(14,5)	6,5+(15)	10
TOTAL	13+(13,5)	9+(16,5)	8,5+(17)	23	
Accompagnement personnalisé	0			0	2
TOTAL GÉNÉRAL-ÉLÈVE^(v)	18+(14,5)	14+(17,5)	13,5+(18)	32	
TOTAL GÉNÉRAL-PROFESSEUR^(vi)	47	49	49,5	49^(vi)	

Classe de terminale STD2A			
		Actuel Enseignements correspondants	Réforme Chatel 2011
Enseignements obligatoires	Français	0	0
	Philosophie	1+(2)	2
	Histoire Géographie	0	0
	LV1 et LV2	2 ⁽ⁱ⁾	3 ^(*)
	EPS	2	2
	Mathématiques	1+(1,5)	3
	Sciences Physiques	1+(1,5)	2
	Design et arts appliqués en LV1	0	1 ^(iv)
TOTAL	7+(16)	17	
Accompagnement personnalisé	0		2
TOTAL GÉNÉRAL-ÉLÈVE^(v)	12+(21)	32	
TOTAL GÉNÉRAL-PROFESSEUR^(vi)	54	51^(vi)	

(*) Par dérogation, à titre provisoire : horaire élève LV1 compris entre 2 et 3 heures ; LV2 dispensée à titre obligatoire ou facultatif ; dotation horaire égale à celle en vigueur après la période transitoire.

(i) LV1 seule (actuellement LV2 en option facultative : + 2 heures)

(ii) Y COMPRIS module affecté aux mathématiques

(iii) Actuellement : physique appliquée ; projet Chatel 2011 : physique-chimie

(iv) « Pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante » (soit : 2 heures/prof)

(v) NON COMPRIS : 10 heures/an de vie de classe, environ 0,3 heure hebdomadaire

(vi) Estimation pour une classe de 29 élèves (considérée comme référence par le décret) : N = 16^(E)/29. « Une enveloppe horaire est laissée à la disposition

des établissements pour assurer des enseignements en groupes à effectif réduit. Son volume (N) est arrêté par les recteurs d'académie, en divisant le nombre d'élèves (E) prévus au sein de l'établissement à la rentrée scolaire dans les classes de Première et Terminales des séries STI2D et STL par 29 et en le multipliant par 16, puis en arrondissant le résultat ainsi obtenu à l'entier supérieur. »